

**ASSOCIATION COMITE LOCAL D'INFORMATION
ET DE SUIVI DU LABORATOIRE DE RECHERCHE SOUTERRAIN DE
BURE**

Rue de l'Orme

55290 BURE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Christophe PETITJEAN
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de NANCY

29 Boulevard de la Rochelle
55000 BAR LE DUC

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

CHRISTOPHE PETITJEAN

EXPERT-COMPTABLE DIPLÔME

INSCRIT AU TABLEAU DE LA REGION LORRAINE

COMMISSAIRE AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE NANCY

29, Boulevard de la Rochelle
55000 BAR LE DUC

TEL : 03 29 79 04 42
FAX : 03 29 76 37 17

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**ASSOCIATION COMITÉ LOCAL D'INFORMATION ET DE SUIVI DU
LABORATOIRE DE RECHERCHE SOUTERRAIN DE BURE**

Rue de l'Orme

55290 BURE

A l'assemblée générale de l'association COMITE LOCAL D'INFORMATION ET DE SUIVI DU LABORATOIRE DE RECHERCHE SOUTERRAIN DE BURE,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COMITÉ LOCAL D'INFORMATION ET DE SUIVI DU LABORATOIRE DE BURE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la association à la fin de cet exercice.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 5 mars 2020 sur la base d'éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid 19.

CP

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Valorisation du bénévolat

L'annexe des comptes annuels précise les modalités de recensement et d'évaluation du bénévolat.

Il est notamment précisé que les temps consacrés par les bénévoles sont valorisés sur la base du taux horaire en vigueur sur l'exercice.

Je me suis assuré du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour la valorisation du bénévolat au sein de votre association.

Les ressources de votre association sont composées de subventions.

Je me suis assuré de l'exhaustivité de vos ressources telles que prévues par la convention pluriannuelle 2018 - 2021 signée avec le ministère de l'écologie, de l'environnement durable et de l'énergie.

J'ai également vérifié que le dénouement des sommes enregistrées dans le poste de subventions à recevoir concernant les financements récurrents afin de m'assurer du recouvrement des créances non encore perçues au 31/12/2019.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale appelé à statuer sur les comptes

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'assemblée sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée à la Covid 19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

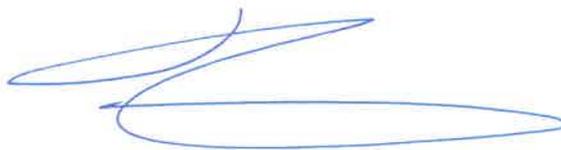
L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de mes responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BAR LE DUC,
Le 12 octobre 2020

Christophe PETITJEAN
Commissaire aux Comptes



ASSOCIATION COMITÉ LOCAL D'INFORMATION ET DE SUIVI DU LABORATOIRE DE RECHERCHE SOUTERRAIN DE BURE

Rue de l'Orme
55290 BURE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à BAR LE DUC,
Le 12 octobre 2020

Christophe PETITJEAN
Commissaire aux Comptes



COMPTE DE RESULTAT



	31/12/2019		31/12/2018		Variations	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Subventions d'exploitation	299 250	100,00%	307 250	100,00%	-8 000	-2,60%
Transferts de charges	0	0,00%	0	0,00%	0	N/S
Produits d'exploitation	299 250	100,00%	307 250	100,00%	-8 000	-2,60%
Autres achats non stockés et charges externes	103 897	34,72%	118 916	38,70%	-15 020	-12,63%
Impôts et taxes	749	0,25%	1 461	0,48%	-712	-48,73%
Salaires et Traitements	103 133	34,46%	106 153	34,55%	-3 020	-2,85%
Charges sociales	37 563	12,55%	41 278	13,43%	-3 715	-9,00%
Amortissements et provisions	539	0,18%	8 273	2,69%	-7 734	-93,49%
Charges d'exploitation	245 881	82,17%	276 081	89,86%	-30 201	-10,94%
RESULTAT D'EXPLOITATION	53 369	17,83%	31 169	10,14%	22 201	-71,23%
Produits financiers	0	0,00%	0	0,00%	0	N/S
Charges financières	0	0,00%	0	0,00%	0	N/S
Résultat financier	0	0,00%	0	0,00%	0	N/S
RESULTAT COURANT	53 369	17,83%	31 169	10,14%	22 201	-71,23%
Produits exceptionnels	688	0,23%	512	0,17%	177	N/S
Charges exceptionnelles	0	0,00%	25	0,01%	-25	N/S
Résultat exceptionnel	688	0,23%	486	0,16%	202	N/S
Report des ressources utilisées	0	0,00%	0	0,00%	0	N/S
Engagements à réaliser	0	0,00%	0	0,00%	0	N/S
EXCEDENT OU DEFICIT	54 058	18,06%	31 655	10,30%	22 403	-70,77%



COMPTE DE RESULTAT



	31/12/2019		31/12/2018		Variations	
	Valeur	%	Valeur	%	Valeur	%
Bénévolat	6 479	2,17%	15 986	5,20%	-9 506,46	-59,47%
Prestations en nature	0	0,00%	0	0,00%	0,00	#DIV/0!
Dons en nature	0	0,00%	0	0,00%	0,00	#DIV/0!
Total des produits	6 479	2,17%	15 986	5,20%	-9 506	-59,47%
Secours en nature	0	0,00%	0	0,00%	0	#DIV/0!
Mise à disposition gratuite	0	0,00%	0	0,00%	0	#DIV/0!
Personnel bénévole	6 479	2,17%	15 986	5,20%	-9 506	-59,47%
Total des charges	6 479	2,17%	15 986	5,20%	-9 506	-59,47%



BILAN



ACTIF	31/12/2019			31/12/2018
	Brut	Amort.& dépréciat.	Net	Net
Immobilisations incorporelles	86 224	86 224	0	0
Autres immobilisations corporelles	12 750	11 713	1 037	320
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	2 608	0	2 608	2 608
ACTIF IMMOBILISE	101 582	97 937	3 645	2 928
Fournisseurs	130	0	130	0
Autres créances	268 875	219 000	49 875	50 925
Disponibilités	255 282	0	255 282	217 161
Charges constatées d'avance	11 685	0	11 685	4 272
ACTIF CIRCULANT	535 972	219 000	316 972	272 358
TOTAL DE L'ACTIF	637 553	316 937	320 616	275 286
PASSIF			31/12/2019	31/12/2018
Report à nouveau			225 349	193 694
RESULTAT DE L'EXERCICE			54 058	31 655
FONDS PROPRES			279 407	225 349
Fonds dédiés sur subventions			0	0
Fonds associatifs avec droit de reprise			0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits			0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			8 418	9 534
Dettes fiscales et sociales			28 577	31 136
Autres dettes			4 215	9 267
TOTAL DU PASSIF			320 616	275 286



COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ANNEXE



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : C.L.I.S. LABORATOIRE DE BURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 320 616 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 54 058 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/03/2020 par les dirigeants de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Evénements postérieurs à la clôture

L'émergence du coronavirus début 2020 a affecté l'activité de notre entité à compter de mi mars 2020.

Cette crise sanitaire n'est pas liée à des conditions existant à la date de clôture des comptes le 31 décembre 2019 et n'est donc pas de nature à nécessiter un ajustement des comptes conformément au plan comptable général.

Nous attirons toutefois votre attention sur la baisse probable d'activité à partir de mi mars 2020 et nous avons pris les mesures nécessaires pour mettre en place, le cas échéant, l'ensemble des dispositions prévues par l'état.

A la date d'arrêté des comptes, les impacts financiers de cette crise ne sont pas connus mais ne remettent pas en cause le principe de continuité d'exploitation car nos financements récurrents n'ont pas été remis en cause.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	86 224			86 224
Immobilisations incorporelles	86 224			86 224
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 494	1 256		12 750
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	11 494	1 256		12 750
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 608			2 608
Immobilisations financières	2 608			2 608
ACTIF IMMOBILISE	100 326	1 256		101 582

Immobilisations incorporelles

L'association a engagé des dépenses correspondant à la réalisation d'un film documentaire audiovisuel grand public visant à informer sur le projet de stockage de déchets nucléaires.

La mise en service de ce film documentaire est intervenue le 12 juin 2013.

Le coût total de ce film s'est élevé à 86.223,83 € et sa durée d'amortissement a été fixée à la clôture du débat public engagé sur l'année 2013 et qui a pris fin dans le courant de l'année 2018.



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	86 224			86 224
Immobilisations incorporelles	86 224			86 224
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	11 174	539		11 713
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	11 174	539		11 713
ACTIF IMMOBILISE	97 398	539		97 937



Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		539	539
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice		539	539
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 283 298 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 608		2 608
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	269 005	269 005	
Charges constatées d'avance	11 685	11 685	
Total	283 298	280 690	2 608
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
ORANO Subvention Recevoir	49 875
ETAT demande de rbt 2007	219 000
Total	268 875

Le poste "produits à recevoir" correspond à une créance afférente à la demande formulée par l'association au ministère de l'économie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire et représentant les dépenses effectivement engagées en 2007.

Cette créance a fait l'objet d'une provision à hauteur de 100% de son montant estimé soit 219.000,00 €.

Cette provision a été enregistrée afin de satisfaire au principe de prudence préconisé par le plan comptable compte tenu de son antériorité.

Elle ne saurait être assimilée à un abandon des demandes entreprises afin en vue d'aboutir à son recouvrement.



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	219 000			219 000
Total	219 000			219 000
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	À la clôture
Fonds propres sans droit de repr					
Fonds propres avec droit de repr					
Ecart de réévaluation					
Réserves		31 655		31 655	
Report à Nouveau	193 694		31 655		225 349
Excédent ou déficit de l'exercice	31 655	-31 655	54 058		54 058
Situation nette	225 349		85 713	31 655	279 407
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commod					
TOTAL	225 349		85 713	31 655	279 407



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 41 210 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 418	8 418		
Dettes fiscales et sociales	28 577	28 577		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 215	4 215		
Produits constatés d'avance				
Total	41 210	41 210		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs	8 333
Dettes provisio. pour congés payés	9 053
Charges sociales sur congés payés	3 621
FAFIEC à payer	749
Charges à payer	4 215
Total	25 971



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	11 685		
Total	11 685		



Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 5 832 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Libéralités perçues		590
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		99
TOTAL		688



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 2,5 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	1	1	2	2
Employés		1	1	1
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	1	2	3	3

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Compte tenu de l'effectif réduit de l'association, toute information concernant la rémunération des cadres dirigeants prendrait la forme d'une information individuelle.



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>INDEMNITES DE DEPART EN RETRAITE</i>	18 911
Autres engagements donnés	18 911
Total	18 911

L'association n'est soumise à aucune convention collective

L'association n'a pas signé d'accord particulier

Les engagements de l'association sont donc régis par le droit du travail

L'association n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

L'évaluation des engagements de l'association représente 18.911 € au 31/12/2019.

Cette évaluation est réalisée à partir des paramètres suivants :

- Calcul de l'indemnité légale
- Age de départ : 65 ans
- Taux de progression des salaires : 2%
- Taux d'actualisation : 1%
- Taux de charge moyen : 45%

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

